Image not found or type unknown

Convocation a un entretien en vu d'un licenciement

Par **choup1**, le **18/10/2013** à **18:10**

je suis DP suppléante,une salariée m'a fait part de convocation à un entretien en vu d'un licenciement. Je vais l'accompagner. Mais apparemment le directeur a fait part à ses collègues proches de ce licenciement et elles ont raconté a tout le monde qu'elle était licenciée. Techniquement parlant c'est faux elle n'est pas encore licenciée elles est en mise à pied conservatoire, est ce que je dois en faire part au directeur pour qu'il fasse cesser cette rumeur ou bien en faire part a l'employée et a l'inspection du travail?

Par **P.M.**, le **18/10/2013** à **18:25**

Bonjour tout d'abord,
Je ne vois pas trop comment l'Inspection du travail pourrait intervenir et l'employeur pourra toujours prétendre que ses paroles ont été mal interprétées mais vous pourriez à mon avis seulement vous élever contre le fait qu'apparemment tout le monde considère que l'entretien préalable ne sert à tien car la décision est déjà prise...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés